



# LE VILLAGE COMMÉMORE LE CENTENAIRE



# HAUDIVILLERS

# SOMMAIRE

<b>État civil</b> ----- 4	<b>Le coin des enfants</b> -----24
	- L'hiver dans la classe des petits-moyens
<b>Retour conseils municipaux</b> ----- 5	<b>Notre Village</b> -----26
- 9 novembre 2018	- Exposition et sortie scolaire sur la Grande guerre
- 4 février 2019	
<b>Les mots des associations</b> ----- 8	<b>Portrait</b> ----- 27
- HaudiCom	- Un Haudivillois navigateur ...
- La Pétanque Haudivilloise	
- «Nos enfants d'abord»	
- Odi-Jeun	
- Club Sportif de Haudivillers	
- Amicale des Sapeurs Pompiers	
- Haud'Histoire	
- Haudicoeur	
- Club du 3° Age «Les Rencontres»	
<b>Cadre de vie</b> ----- 13	<b>Vie Pratique</b> ----- 29
- Les décorations de Noël	- Zéro pesticide
- L'expérience du Ciné-Tchatche	- Dépannage à domicile
- Des bénévoles pour l'entretien de notre église	- Les élections européennes 2019
- Nettoyage de printemps	- Des lettres types gratuites
- Il a neigé sur notre village	- Les eaux usées traitées avant d'être rejetées en milieu naturel
- Trottoirs ou crottoirs ?	
<b>Aménagements</b> ----- 16	<b>Divers</b> ----- 32
- Une barrière autour de l'aire de jeux	- L'arrivée du printemps ...
	- Recette : Moelleux aux noisettes avec des pépites de chocolat
	- Proverbes
	- Citations
<b>Sécurité</b> -----17	<b>Jeux - Coloriage</b> ----- 35
- Des locaux pour les armoires électriques et pour l'eau	
	<b>Numéros utiles</b> -----38
<b>Évènements</b> ----- 18	<b>Calendrier manifestations</b> ----- 39
- centenaire de la guerre 1914-1918	
- Le colis des aînés	
- Le marché de Noël 2018	
- L'Arbre de Noël des enfants	
- Les voeux du Maire	

## Permanences de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

<b>Lundi, mardi, mercredi</b> .....	9h à 12h
<b>Jeudi</b> .....	9h à 12h et 16h à 19h
<b>M. Le Maire</b> .....	17h à 19h
<b>Vendredi</b> .....	9h à 12h et 17h à 18h
<b>Samedi</b> (1er et 3ème du mois) .....	9h à 12h



**Tél** : 03 44 80 40 34  
**Mail** : mairie-haudivillers@wanadoo.fr  
**Site internet** : <http://haudi.fr/>



## Heures d'ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16h30 à 18h00 et fermée durant les vacances scolaires.

# LE MOT DU MAIRE

Le 17 janvier 2019 a eu lieu à la salle Monique de l'Odéon la cérémonie des vœux.

Nous avons eu, le Conseil municipal et moi-même, le plaisir d'accueillir notre député, notre sénateur, la présidente de la communauté d'agglomération, notre conseillère départementale, des habitants de la commune, des élus, des représentants d'associations, des forces de l'ordre, d'entreprises, etc...

Cette cérémonie est un moment de convivialité qui permet de faire le bilan de l'année passée et de présenter les projets pour la nouvelle année.

En ce début d'année, je tenais à remercier l'équipe du Conseil municipal qui s'efforce de faire de notre village un endroit où il fait bon vivre ensemble dans la bonne humeur et la sérénité, sans augmenter les impôts, en gérant les affaires de la commune dans l'intérêt général, avec l'obligation d'avoir un budget en équilibre. La défense de la ruralité, la création de nouveaux services sont nécessaires pour le bien-être des haudivilloises et des haudivillois.

Je remercie aussi toutes les Associations qui apportent le bonheur, la convivialité et le dynamisme dans notre commune.

Cette année 2018 a été particulièrement chargée car nombre de nos projets se sont concrétisés : des travaux d'aménagement et de sécurisation pour le confort, la sécurité et le bien-être de la population.

L'éclairage public a été amélioré par le passage aux leds dans certaines rues et l'ajout de candélabres pour éviter les zones noires, avec un retour unanime de la population sur la qualité de l'investissement, et, de plus, nous avons baissé notre facture énergétique. Une nouvelle convention a été signée avec Véolia et nous avons renégocié à la baisse le prix de l'eau potable.

Trois bâches de réserve incendie ont été installées. De plus, la mare Grande Rue et rue Raymond Valois vont ou ont déjà retrouvé leur fonction de réserves incendie.

Avec la participation financière de notre député, l'échelle du Château d'Eau a été changée pour permettre l'entretien régulier de notre réservoir en toute sécurité. Son inauguration aura lieu au printemps.

Aussi, le 25 mars aura lieu l'inauguration de



l'embellissement par Katerina Tatarintsev du transformateur route de Fouquerolles qui a été subventionné par le SE60.

Pour la joie de nos plus jeunes, une aire de jeux de qualité a été installée sur la place, subventionnée par le Département et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis qui compte aujourd'hui 53 communes et environ 103 000 habitants.

Des fenêtres et une porte ont été changées à la Maison des Associations (l'ancienne poste) pour améliorer l'isolation et permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Des WC ont été aménagés au rez-de-chaussée. Les associations qui l'utilisent auront ainsi un meilleur confort dans ce bâtiment partagé avec nos amis les pompiers, et nous ferons aussi des économies de chauffage.

En matière de sécurité, deux radars pédagogiques ont été installés et le boîtier électrique dédié aux forains, sur la place, a été sécurisé avec la construction d'un local fermé.

Pour 2019, nous continuerons l'étude par un architecte de la rénovation et la sécurisation de notre église.

Le dernier point noir de notre Défense incendie est la mare rue de la grande vallée. Des travaux de remise aux normes seront entrepris.

Une étude acoustique de la salle des fêtes Monique de l'Odéon va être effectuée dans le but d'améliorer le confort de nos enfants et des accompagnatrices à la cantine ainsi que des autres utilisateurs.

Un troisième radar pédagogique est prévu rue Émile Hainaut.

L'acquisition d'une faucheuse débrousailluse est envisagée.

Parmi les nouveaux services, une antenne Orange devrait améliorer notre réseau en téléphonie mobile.

De plus, avec la fusion de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, des sacs en papier destinés aux déchets verts seront distribués aux habitants à partir d'avril et un service de ramassage sera mis en place.

Une réflexion sur le Plan Local d'Urbanisme devra être menée par rapport au probable Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à partir de 2020.

Nous sécuriserons l'accès à la place communale pour éviter que se reproduise l'installation contre notre volonté (comme cet été) de caravanes. Je remercie Serge Dachon d'avoir géré ces événements durant mon absence et d'avoir déposé une plainte à la gendarmerie pour ce qu'on appelle "un camping sauvage".

Nous prévoyons la construction en 2019 du city stade près du terrain de foot.

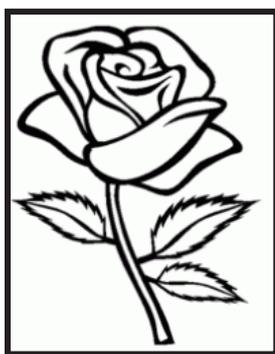
Les événements récents montrent que de nombreux français sont inquiets.

Certains se demandent comment finir le mois et beaucoup craignent pour l'avenir de leurs enfants et petits-enfants. Nous avons la chance de vivre dans un pays libre, démocratique, avec le droit de voter et de manifester. La violence, les atteintes aux fondements de notre république doivent maintenant s'arrêter afin que revienne la sérénité et de permettre à nos décideurs parisiens de se poser les bonnes questions et surtout, d'y répondre.

Nous devons reprendre confiance et construire l'avenir. Il faut utiliser les erreurs du passé, réfléchir sur le présent, notamment avec le Grand Débat National et construire un avenir durable tant au niveau humain que social et environnemental.

Avec l'équipe du Conseil municipal, nous vous souhaitons à toutes et à tous une année 2019 pleine de santé, de joie, d'amitié, d'amour, d'espoir et de confiance en l'avenir.

## ÉTAT CIVIL



### DÉCÈS

Michel Pierre RODIER  
décédé le 08 février 2019  
époux de Régine Marcelle Yvonne CHERON

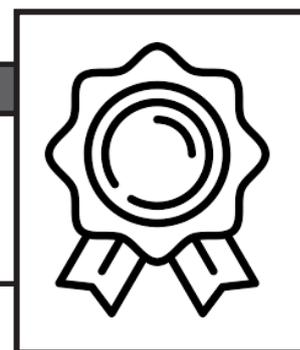
Monique Marie Gabrielle ROISIN  
décédée le 20 février 2019  
divorcée de Anacharsis Emile Alfred CLEMENT

*Toutes nos condoléances aux familles*

### MÉDAILLES

Médaille d'honneur du travail (or)  
de M. WATELIN Laurent

*Toutes nos félicitations*



# RETOUR CONSEILS MUNICIPAUX

## Synthèse du Conseil municipal du 9 NOVEMBRE 2018

### 1 – Recensement de la population 2019

Tous les 5 ans, les collectivités de moins de 10 000 habitants doivent réaliser le recensement de la population. Celui-ci aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Ce recensement est important pour la commune. De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, mise à jour chaque année fin décembre, ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements : âge, diplômes, nombre de pièces .... Désormais, chaque personne recensée peut répondre aux questionnaires du recensement par internet. Ce mode de réponse améliore la qualité du service rendu aux habitants et permet de réaliser d'importantes économies de moyens. Pour information, en 2018 au niveau national, 56 % de la population recensé a utilisé ce mode de réponse. Madame Christine DEMARCKE sera l'agent recenseur de la collectivité. Elle va sillonner les rues de la commune pour remettre à chaque foyer des documents qui serviront de base pour le calcul. La commune va recevoir une dotation forfaitaire de l'Etat d'un montant d'environ 1 523 € au titre de l'enquête de recensement. Cette somme servira à payer l'agent recenseur. Il convient par conséquent de fixer le montant de la rémunération de l'agent recenseur, qui pourrait être égal à la dotation que la commune touchera de l'Etat, soit 1 523€.

### II – Commission municipale d'urbanisme

M. le Maire fait part au CM que la commune va lancer une consultation pour désigner le cabinet d'études qui va réaliser le Plan Local d'Urbanisme de la commune. Lors des différentes réunions qui vont avoir lieu, il sera nécessaire de créer une commission municipale d'urbanisme qui sera chargée de suivre cette procédure.

### III – Décision modificative n°1/2018 pour le budget de la commune

M. le Maire explique que le CM a voté le budget de la commune lors de sa réunion du 13 avril 2018 et qu'il est nécessaire de faire quelques ajustements budgétaires.

Avis favorable à la décision modificative (compte-rendu intégral consultable à la mairie ou sur le site).

### IV – Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la CAB

M. le Maire fait part aux membres de l'assemblée délibérante que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) a transmis son rapport pour que celui-ci soit traité lors d'une prochaine réunion de CM. Ce rapport actualise les attributions de compensation des anciennes communes de l'ex CCRB et finalise les attributions

de compensation des neuf nouvelles communes adhérentes.

### V – Projet d'extension de l'établissement public foncier d'Etat

M. le Maire explique que suite à la création de la grande Région, l'Etat envisage d'étendre à l'ensemble des Hauts de France le périmètre de l'établissement public foncier d'Etat, l'EPF Nord-Pas-de-Calais. Or, il se trouve que les territoires de l'Oise et du Sud de l'Aisne disposent déjà d'un outil foncier, l'Etablissement Public Foncier Local des Territoires Oise et Aisne (l'EPFLO). Créé en 2007 à l'initiative du département de l'Oise, de l'ex-région Picardie et des collectivités de l'Oise, cet établissement qui a recueilli dès 2011 l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais, fédère aujourd'hui 467 communes de l'Oise et du Sud de l'Aisne, regroupant 698 226 habitants. C'est ainsi que depuis plus de 10 ans, cet outil d'ingénierie foncière accompagne les collectivités de l'Oise et du Sud de l'Aisne qui le souhaitent dans la constitution de réserves foncières permettant la réalisation de programmes de logement ou facilitant les projets d'aménagement ou de développement économique. Peuvent y adhérer volontairement les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) qui disposent de la compétence Programme Local de l'Habitat, ou les communes qui n'appartiennent pas à de tels EPCI. Pour réaliser, pour le compte de ses membres (et dans tous les cas avec l'accord de la commune concernée), des acquisitions foncières ou immobilières, l'EPFLO dispose d'une ressource fiscale propre, la Taxe Spéciale d'Equipement (TSE), votée chaque année par l'Assemblée Générale où sont représentés l'ensemble des membres (adhérents volontaires) de l'établissement. Ainsi, L'EPFLO disposait au 1er Janvier 2018 d'un stock foncier d'une valeur de 53 millions d'euros. Le foncier mobilisé sur les dix dernières années représente un potentiel de 7 000 logements déjà construits ou à édifier. Plus de 1 300 logements aidés ont été produits sur des terrains acquis par l'EPFLO depuis sa création. Les débats qui ont eu lieu lors de la dernière Assemblée Générale et des derniers Conseils d'Administration de l'établissement ont mis en évidence la volonté des élus locaux de notre territoire qui gouvernent cet établissement, d'amplifier encore son action. Ceci pourra se traduire dès 2019 par la mise en place d'un fonds de minoration foncière (permettant de rétrocéder des terrains à un prix inférieur à leur coût d'acquisition). Ce dispositif facilitera le traitement des friches, la valorisation des dents creuses, le soutien au commerce de proximité ou de centres-bourgs, l'appui au développement de maisons médicales,

la valorisation du patrimoine sur des opérations exemplaires tout comme le soutien à la ruralité. L'EPFLO dispose d'une capacité à intervenir sur toutes ces thématiques avec une grande réactivité, et ce, sur l'ensemble du périmètre, quelle que soit la taille de la commune. Dans ce contexte, le projet d'extension de l'EPF d'Etat et donc de superposition de son périmètre avec tout ou partie de celui de l'EPFLO apparaît totalement contre-productif, et n'apporterait aucun avantage à nos territoires en termes de capacité d'intervention ou de réalisations opérationnelles. A contrario, il pourrait instaurer un fléchage d'une partie de la TSE au profit de l'EPF d'Etat (et sans qu'il ne soit nécessaire d'obtenir l'accord préalable des collectivités), prélèvement fiscal n'ayant pas vocation à être utilisé localement, l'EPFLO étant à ce jour en mesure de répondre à toutes les demandes d'intervention des collectivités qui le souhaitent. Dans ce contexte, les territoires qui ne sont pas actuellement adhérents de l'EPFLO seront également soumis à la TSE induite par l'EPF d'Etat. Conduisant inexorablement, à moyen terme, à la disparition de l'outil local, cette extension procéderait surtout d'une volonté technocratique de placer les politiques foncières sous la tutelle de l'Etat et de déposséder de fait (au frais de nos collectivités et de leurs habitants) les élus locaux que nous sommes de la question de l'aménagement de leur territoire. L'EPF d'Etat venant d'engager formellement la concertation sur la question de cette extension, l'EPFLO propose aux conseils municipaux d'adopter la délibération ci-dessous.

Le CM après en avoir délibéré, à l'unanimité rappelle le principe de libre administration des collectivités, indique que l'EPFLO est en capacité de répondre aux problématiques d'ingénierie et de maîtrise foncière de ce territoire, tout en accompagnant les objectifs de l'état, notamment dans le développement de la mixité de l'habitat, la revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes, le traitement des friches ou la maîtrise de la consommation d'espaces, souhaite que l'adhésion à un Etablissement Public Foncier procède d'une démarche volontaire des communes et EPCI concernés, déclare refuser tout prélèvement fiscal spécifique qui ne soit pas décidé à l'échelle locale au profit d'un outil d'Etat qui n'apporterait pas de prestations supplémentaires à celles proposées par l'outil local, déclare en conséquence ne pas être favorable à l'extension de l'EPFLO.

## **VI - Rapport d'activités du syndicat d'énergie de l'Oise**

Conformément au Code Général des Collectivités territoriales, le rapport d'activités du syndicat d'énergie de l'Oise (SE 60) a été envoyé à chaque mairie pour présentation au CM. Une synthèse du rapport d'activités est distribuée à chaque conseiller municipal.

## **VII - Questions diverses**

**1) Analyses d'eau** : M. le Maire fait part au CM des analyses d'eau des 18 juin, 20 juillet, 10 et 17 septembre 2018 qui font apparaître une eau de bonne qualité bactériologique et physicochimique. Madame RIVOLIER explique que les valeurs en nitrates se rapprochent des valeurs limites de qualité et qu'il faut que la commune porte une attention particulière aux actions visant à protéger la qualité de la ressource en eau.

**2) Commission de contrôle** : M. le Maire explique qu'à partir du 1er janvier 2019, la commune va devoir créer une commission de contrôle, dont la compétence sera de statuer sur les demandes d'inscriptions et sur les radiations des électeurs. Pour information, ce sera Madame Martine RIVOLIER qui siègera à cette commission.

**3) Aire de jeux** : M. le Maire explique que les travaux de création de l'aire de jeux sont terminés. Il ne reste plus que la clôture à poser.

**4) Travaux église** : M. le Maire informe les élus que c'est M. LEGENDRE qui a été désigné comme maître d'œuvre pour les travaux qui auront lieu sur l'église.

**5) Travaux réserve incendie** : M. le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il a adressé un courrier de mise en demeure à l'entreprise CONSTANT ROUSSEL pour qu'elle finisse les travaux relatifs aux réserves à incendie.

### **6) Tour de table**

Mme RIVOLIER signale que l'opération de réfection de l'éclairage public a été lancée et que les administrés sont plutôt contents du résultat, informe qu'il y a une flaqué d'eau à l'entrée de la commune en venant de Fouquerolles sur la voie communale lorsqu'il pleut et que c'est dangereux pour les usagers.

Mme DACHON signale qu'il y a des trous suite à des travaux d'électricité au niveau du 2 Grande Rue et que c'est dangereux. M. le Maire répond que les travaux de réfection seront bientôt réalisés et informe que le marché de Noël aura lieu le 9 décembre, un appel aux bonnes volontés est lancé pour l'installation de cette manifestation.

M. VIOT demande quelle suite a été donnée par rapport aux dépôts de déchets. M. le Maire répond qu'il n'y a pas eu de dépôt de déchets. En effet, les contrevenants n'ont certainement pas osé les déposer. De ce fait, il n'y a pas eu de dépôt de plainte de fait. Il demande où en sont les travaux de la mare rue Raymond VALOIS. M. le Maire répond que ceux-ci sont maintenant terminés.

M. HUMMEL souhaiterait que le stationnement de la rue du Souvenir soit régulé car certaines personnes stationnent illégalement et demande s'il ne serait pas intéressant, pour sécuriser la route communale qui va à Fouquerolles, de poser des points de repères sur la chaussée pour guider les usagers. M. le Maire répond qu'un devis sera demandé pour la réalisation de ces travaux.

Mme DEGEITERE signale qu'il y a une ampoule grillée rue de la Tour et qu'il serait opportun de poser un miroir au carrefour de la rue de la Tour avec les rues de la Poste et de l'Hôtellerie pour améliorer la sécurité des usagers.

M. SOISSON demande si le parking se situant devant la mare de la rue Raymond VALOIS était compris dans la réalisation de ces travaux car l'entreprise a

été prendre les cailloux réservés à l'entretien des chemins communaux, il serait nécessaire d'enlever un peu de cailloux dans le cimetière car la couche est trop épaisse et les usagers ont du mal à marcher. M. FRENOY explique que l'opérateur de téléphonie ORANGE projette d'installer une antenne pour les mobiles sur le territoire de la commune.

## **Synthèse du Conseil municipal du 4 FÉVRIER 2019**

### **Demandes de subventions au Conseil Départemental –CD- de l'Oise**

M. le Maire fait part au CM que la commune pourrait demander au CD de l'Oise une aide financière pour les études préalables aux travaux de restauration et de valorisation de l'église et la mise en conformité de la réserve incendie rue Raymond VALOIS

#### **Etude préalable aux travaux de restauration et de valorisation de l'église**

M. le Maire sollicite cette étude sur un programme d'investissement subventionné.

Le CM, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le lancement de cette étude présentée par M. le Maire telle que définie ci-dessus, d'adopter le financement proposé et de solliciter à nouveau le CD de l'Oise pour une subvention au moins égale à celle mentionnée au plan de financement

#### **Mise en conformité réserve incendie rue Raymond VALOIS**

M. le Maire sollicite ces travaux sur un programme d'investissement subventionné. Les travaux consistent en la fourniture et la pose d'un poteau incendie d'aspiration.

Le CM, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la contenance des travaux présentée par M. le Maire telle que définie ci-dessus, d'adopter le financement proposé et de solliciter le CD de l'Oise pour une subvention au moins égale à celle mentionnée au plan de financement.

### **Rapports d'assainissement de la CAB**

M. le Maire explique qu'avec l'adhésion de la commune à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) qui a la compétence assainissement, les maires ou les présidents d'EPCI doivent communiquer à leur assemblée délibérante, qui en prend acte, les différents rapports sur l'assainissement dont ils ont confié la compétence à la communauté d'agglomération du Beauvaisis. Le rapport sur le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été remis à chaque conseiller municipal.

Les présents rapports 2017 concernent :

- la compétence assainissement non collectif sur le périmètre des 53 communes de la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB),
- la compétence assainissement collectif sur le périmètre des 53 communes de la communauté

d'agglomération du Beauvaisis (CAB)

Ces rapports exposent l'organisation du service, les indicateurs techniques, financiers et les performances du service d'assainissement collectif ou non collectif. Les 2 rapports ont été présentés au conseil communautaire du 28 septembre 2018 et ont été examinés par la commission consultative des services publics locaux du 18 octobre 2018.

Le CM après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prendre acte de la présentation des différents rapports annuels sur l'assainissement pour l'année 2017.

### **Questions diverses**

Analyses d'eau : M. le Maire fait part au CM des analyses d'eau des 8 novembre 2018 et 11 janvier 2019 qui font apparaître une eau de bonne qualité bactériologique et physicochimique.

Nettoyage de printemps : M. le Maire informe le CM que le nettoyage de printemps aura lieu le 23 mars 2019 entre 9h et 12h.

Prochaine réunion de CM : la prochaine réunion de CM aura lieu le 1er mars à 20h

City stade : M. le Maire informe le CM qu'il a reçu du CD de l'Oise un avis favorable pour la réalisation d'un équipement sportif de proximité sur le territoire de la commune.

Tour de table :

M. DEBRYE demande d'étudier la possibilité de déplacer la barrière qui se situe à proximité du cimetière rue du Souvenir pour des raisons de sécurité et de circulation des véhicules. Une consultation sera faite prochainement auprès des riverains. Il explique qu'il a été avec M. CLERGET à une réunion sur l'aéroport de Beauvais. Il est envisagé de diminuer le couvre-feu et de créer une base pour les avions de Ryanair. Les avions pourraient ainsi décoller à partir de 6h du matin jusqu'à 1h dans la nuit alors qu'actuellement ils décollent à partir de 8h00 jusqu'à minuit.

Mme DEGEITERE : signale que la haie se situant rue de la Tour et appartenant à Madame MESSMER n'a toujours pas été élaguée et que ça commence à devenir problématique pour les riverains.

Mme RIVOLIER : félicite les services techniques de la commune pour le travail accompli lors des derniers épisodes neigeux. En effet, l'ensemble des routes communales a été très bien dégagé.

# LES MOTS DES ASSOCIATIONS

## HAUDICOM

### L'atelier floral

Le samedi 24 novembre dernier, la passion de la création florale a réuni deux passionnées de fleurs et de compositions florales, Béatrice Topin et Lysiane Marchadour, autour d'un bel atelier floral sur le thème d'une couronne de Noël.

Au-delà de leurs occupations quotidiennes, nos deux animatrices volontaires et bénévoles, portées par l'envie de partager leur plaisir des fleurs, ont consacré une partie de leur temps à la préparation de cette activité ouverte à tous.

Dès que l'idée a été lancée, les inscriptions n'ont pas tardé à arriver et nous avons fait au mieux pour prendre un maximum de participants. C'est ainsi que par un agréable après-midi d'automne, nous nous sommes retrouvés pour réaliser, chacun selon son inspiration, cette belle décoration de Noël.



partagé et la fierté d'avoir réussi à faire quelque chose de vraiment joli. Et oui, il faut le dire, toutes ces créations nous ont ravies !

Nous avons terminé cet atelier autour de quelques gourmandises partagées et avec l'envie impatiente de recommencer sur un autre thème en attendant le prochain Noël.

Merci à Béatrice et à Lysiane pour la qualité de leur accompagnement ainsi qu'à tous les participants pour leur bonne humeur.



À partir de branches de sapins et autres feuillus verdoyants disponibles à cette saison, nous avons couvert la base de notre couronne pour ensuite venir composer la décoration à partir de tous les accessoires mis à notre disposition, tous plus attirants les uns que les autres. Il n'y avait que l'embarras du choix pour marier la nature et les couleurs chatoyantes de l'annonce de Noël.

Tour à tour, nous avons ajouté une pomme de pin, une petite grappe de quelques boules, un joli nœud sans oublier de jeter un regard sur les créations de nos voisines de table.

Le temps est passé bien vite avec un vrai plaisir



La Présidente  
Martine RIVOLIER

# LA PÉTANQUE HAUDIVILLOISE



L'année 2018 fut pour notre club encore une année riche en événements avec l'organisation d'un concours de belote, de plusieurs concours de pétanque avec une participation toujours aussi nombreuse de joueurs et joueuses (plus de 40 équipes en moyenne par concours).

Avec les beaux jours qui vont revenir, nous allons reprendre les entraînements le soir à partir de 17 heures.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous accueillons toutes les personnes qui souhaitent se détendre, les jeunes comme les moins jeunes, tout le monde est le bienvenu.

Comme chaque année, nous organisons un concours de pétanque OUVERT A TOUS, au profit de la ligue contre le cancer qui se déroulera le dimanche 26 mai prochain.

Tous les bénéfices de cette journée seront intégralement reversés à la ligue pour aider la recherche.

Nous vous attendons donc tous TRES NOMBREUX.

Le Président  
Pascal Jaffrelot



## « NOS ENFANTS D'ABORD »

Comme chaque année, nous avons effectué un versement au regroupement scolaire de Fouquerolles, Lafraye et Haudivillers, soit 2 400 euros (400 euros par classe). Et cela, toujours grâce à la bonne volonté et à l'investissement de chacun de ses membres et par le biais de ses diverses opérations.

L'année 2019 est déjà bien avancée et nous espérons vous voir encore très nombreux et nombreuses lors de nos manifestations.

C'est pourquoi, nous vous proposons de venir faire la fête avec nous le SAMEDI 30 MARS 2019 à la salle des fêtes de LAFRAYE pour une soirée festive animée par un DJ.

D'autres dates à ne pas manquer :

Au mois d'avril, les enfants sont invités à nous rejoindre le Samedi 20 AVRIL à l'école de Haudivillers pour la CHASSE à l'œuf.

Le Dimanche 30 JUIN, nous vous attendrons tous pour LA KERMESSE, afin de découvrir le spectacle préparé par les enfants et les enseignantes.

Tous les membres de l'association vous souhaitent une très bonne année 2019 et vous remercient pour votre participation apportée en 2018.

La Présidente  
Magalie THOMAS

## ODI-JEUN

L'association ODI JEUN a tenu son Assemblée Générale le lundi 14 janvier 2019 à la salle Monique de l'Odéon, en présence de M.FRESNOY Sylvain, maire de la commune.

Au cours de cette assemblée, il a été procédé au renouvellement des membres dirigeants. Aucune modification par rapport à l'année précédente, c'est-à-dire :

Président : M. CLOPIER Jean-Paul

Secrétaire : M. CLAUDE Anthony

Trésorière : DEMEYER Dorothée

Secrétaire gymnastique volontaire : Mme SIWEK Evelyne



Pour clore cette soirée, les participants ont dégusté la galette des rois avec le verre de l'amitié.

Le club sportif représenté par M.DELARUELLE Jim, Président, et M. SIWEK Jean-Marie, Trésorier, et les membres d'ODI JEUN vous donne rendez-vous le 22 avril 2019 pour la traditionnelle brocante de Printemps.

Le Président,  
Jean Paul CLOPIER

# CLUB SPORTIF DE HAUDIVILLERS

Le Club de football de HAUDIVILLERS organisera son tournoi des jeunes:  
Vendredi 14 Juin à partir de 17 heures 30 à 21 heures 30 pour les U6/U7 ainsi que les U8/U9  
Samedi 15 Juin à partir de 9 heures 30 pour les U10/U11 et les U12/U13



**Nos équipes reprendront leurs matchs officiels début mars**

Le Président  
Jim DELARUELLE

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

**SAMEDI 25 MAI 2019**

# HAUDI' TRAIL

5<sup>ème</sup> édition

**HAUDIVILLERS**  
Village situé à 15 km de Beauvais  
Oise, direction St Just en Chaussée

**17 km à partir de Junior (18 ans)**  
12 euros (+ 3 euros si inscription sur place)  
Départ 17h00

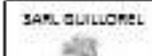
**10 km à partir de cadet (16 ans)**  
8 euros (+ 3 euros si inscription sur place)  
Départ 17h15

**Retrait des dossards et inscription sur place à partir de 14h30  
jusque 15h30**

Inscription par courrier jusqu'au 20 Mai 2019 inclus  
ou sur [www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com) jusqu'au 24 Mai 2019

Limité à 500 participants

L'Amicale des Sapeurs-pompiers de HAUDIVILLERS en partenariat avec :

Pour tout renseignement : [haudi\\_trail@outlook.fr](mailto:haudi_trail@outlook.fr)



## HAUD'HISTOIRE

Notre association a trouvé maintenant son rythme de croisière. Nous comptons 36 adhérents à jour de leur cotisation en 2018.

Nous nous attachons à proposer chaque année une manifestation en direction des Haudivillois. Cette année nous avons organisé une exposition sur la « Grande guerre » pour marquer la fin des commémorations des cérémonies du centenaire. A cet effet nous avons repris l'expo de la Commune organisée en 2014 et nous avons ajouté notre travail - de recherche et de repérage - pour préparer les panneaux présentant l'impact de la guerre sur les Haudivillois.



A noter que nous avons sollicité les enfants du regroupement scolaire et à cet effet, ils ont présenté un travail sous forme de dessins et de rédaction de petits textes qui ont été très remarquables. Notre démarche est de transmettre la mémoire aux plus jeunes pour qu'ils se souviennent et aussi pour qu'à leur tour, le moment venu, ils prolongent ce travail en direction des futures générations.

A bientôt pour notre initiative 2019 : recherche sur les métiers pratiqués à Haudivillers à travers les âges.

Le Président de l'Amicale.  
Bruno HUMMEL

## HAUDICŒUR

Tous les musiciens de l'Harmonie Haudicœur se sont retrouvés le samedi 09 février 2019 à la salle Monique de l'Odéon pour leur JOURNEE MUSIQUE.



Avec certains musiciens de Bonneuil les Eaux, ils ont revu tous les morceaux de leur nouveau programme. Après plusieurs heures de répétition, ils se sont tous retrouvés autour d'une bonne raclette. Tout ceci afin de vous offrir un agréable moment musical lors de leurs concerts de printemps.

Ces derniers auront lieu :

- le DIMANCHE 10 MARS 2019 à 15h00 salle Monique de l'Odéon à Haudivillers et
- le DIMANCHE 24 MARS 2019 à 15H00 salle des fêtes de Crèvecœur le Grand.

Musicalement  
L'Harmonie Haudicœur.

# CLUB DU 3<sup>o</sup>AGE " LES RENCONTRES "



Comme prévu, le traditionnel colis de Noël a été remis aux adhérents du Cub du 3<sup>ème</sup> âge "Les Rencontres", dans la salle Monique de l'Odéon le jeudi 13 décembre entre 15h00 et 17h00.

Ce dernier, qu'il soit individuel ou destiné à un couple, a ravi les heureux bénéficiaires qui sont dit-on devenus, l'âge aidant, de grands gourmands.



**LE CLUB SOUHAITE À TOUS  
UNE BONNE ANNÉE ET UNE  
BONNE SANTÉ**

L'Assemblée Générale annuelle concernant l'année 2018 sera organisée le lundi 11 mars 2019 dans la salle "salle Monique de l'Odéon" à 16h45.  
Cette dernière sera suivie du traditionnel verre de l'amitié.

**Le Grand Loto du Club aura lieu le samedi 13 avril 2019 à 19h00.**



Le Club ouvre son "Atelier Mémoire" les 2<sup>ème</sup> & 4<sup>ème</sup> lundis de chaque mois de 14h30 à 17h00 à raison de 15 séances annuelles. Cet atelier - sans prétentions médicales - propose sous forme ludique des exercices favorisant le maintien d'une bonne mémoire. Le panel des jeux englobe les différentes mémoires: *immédiate / spatiale / visuelle / tactile / ancienne etc...*

La Présidente  
Anne-Marie AMIC

# CADRE DE VIE

## Les décorations de Noël



Cette année encore, nos spécialistes en décoration de l'association HaudiCom se sont appliqués à embellir notre village pour marquer les fêtes de Noël.

En plus des traditionnelles décorations lumineuses suspendues ou murales, une scénette a été aménagée au pied de notre église, face à la mairie, et son illumination programmée depuis la tombée de la nuit jusqu'à l'aube. Notre village était vraiment bien éclairé !



Hélas, des malfaisants ont pris plaisir à casser des décors, à dérober des décorations, allant même jusqu'à voler le sapin de Noël installé à l'entrée de l'église.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait don des décorations dont elles n'avaient plus usage et encourageons celles qui en possèdent encore à nous les transmettre plutôt que de les jeter. Notre village sera encore plus beau lors du prochain Noël.



## L'expérience du Ciné-Tchatche



Nous avons osé tenter l'expérience à Haudivillers : surprendre les spectateurs Haudivillois par un court débat mené par un animateur à la fin d'un film à thème.

Le thème choisi, la réinsertion des femmes SDF, était illustré par le film de Louis-Julien Petit, LES INVISIBLES, projeté dans le cadre du Ciné Rural. Il y avait 35 spectateurs lors de cette séance. Et c'est non-pas l'étudiant à l'école du cinéma initialement prévu qui a animé le débat, mais Cédric Fizet, le Directeur du Cinéma Rural de l'Oise lui-même.

S'étant présenté juste avant la projection du film, il a pris la main sur l'auditoire durant 15 minutes à partir du générique de fin.

C'est là que ses qualités d'ancien enseignant se sont révélées. Tous les spectateurs se sont prêtés au jeu, comme dans une salle de classe, sans timidité, quel que soit leur âge.

Ils ont aimé, et leurs commentaires a posteriori le montrent : ce court débat a favorisé une meilleure compréhension et une meilleure appréciation du film.

Lorsque l'occasion se représentera, nous renouvelerons l'exercice.

## Des bénévoles pour l'entretien de notre église

À Haudivillers, Monsieur Jean-Paul Clopier est sur tous les fronts.

Président de l'association Odi Jeun, dirigeant au Club Sportif de Haudivillers, il s'occupe aussi de l'entretien de l'église de notre commune depuis près de vingt ans.

L'entretien de l'église était effectué auparavant par Monsieur et Madame Hennion qui, en raison de leur âge avancé, ont demandé à Monsieur et Madame Clopier de prendre le relais.

Les réparations et les tâches courantes effectuées par Jean-Paul sont nombreuses et très diversifiées : Réparation de l'estrade et de la marche de l'autel à l'époque de l'abbé Devred ;

Remplacement des panneaux en bois le long des murs à l'intérieur de l'église, autour du tabernacle et des fonds Baptismaux et remise en peinture de ces boiseries ;

Rénovation de la plaque d'inauguration des cloches

en 2017 ;

Remise en état de la porte donnant accès sur le côté de l'autel.

Le dernier chantier fut la rénovation de la Chapelle de la vierge. Les peintures ont entièrement été refaites et le résultat, comme vous pouvez le constater sur la photo, est bluffant.

Jean-Paul s'occupe du lavage régulier de l'église et des sols, notamment à chaque cérémonie. Un grand nettoyage annuel est aussi fait.

Il fleurit également le parterre à l'entrée de l'église.

Il est avec son épouse le lien entre l'abbé Ayad et les familles pour les messes et pour toutes les cérémonies religieuses de la commune.

Leur fille, Dorothee, s'occupe du catéchisme et joue de l'harmonium lors des différentes cérémonies.

Merci à eux pour leur dévouement.

### AVANT



### APRES



## Nettoyage de printemps

Pour la troisième année consécutive, la région Hauts de France organise son grand week-end écocitoyen « Hauts de France Propre » les 22, 23 et 24 mars prochain.

La municipalité de Haudivillers, comme l'an dernier, a décidé de se joindre à cette opération de nettoyage de printemps.

Afin de permettre à un plus grand nombre de volontaires de participer à ce ramassage, la date du

23 mars 2019 a été retenue.

C'est donc avec un grand plaisir que nous vous donnons rendez-vous ce 23 mars dès 9h00 devant la mairie de Haudivillers accompagnés du beau temps, si possible.

Comme à l'accoutumée, un diplôme sera remis aux enfants participant à cette matinée « verte ».

# Il a neigé sur notre village :

## Merci au service technique de notre commune



Après un hiver qui nous paraissait bien doux, le mois de janvier est arrivé avec ses chutes de neige dans notre campagne. C'est toujours un réel plaisir de voir tomber les premiers flocons. Les enfants sont excités à l'idée de mettre les gants, les bonnets et les bottes pour pouvoir aller faire leurs traces dans la neige, et surtout arriver à faire une première boule de neige.

Fin janvier, la tempête Gabriel est venue nous livrer de belles averses neigeuses qui ont recouvert d'un manteau blanc notre paysage. Un vrai bonheur pour faire de grands bonshommes de neige, de jolies photos mais la galère pour aller au boulot !

Enfin, presque... car à la manœuvre bien avant l'aube, Jacky et Vincent, nos employés communaux, ont veillé à notre sécurité pour nous permettre d'aller travailler. Et oui, grâce aux lames dont les communes ont été équipées par le Conseil départemental il y a plusieurs années, le tracteur de la commune a pu faire office de chasse-neige. Et globalement, ce sont plus d'une centaine d'agriculteurs sur l'Oise qui ont été mobilisés en renfort des moyens déployés par le Conseil départemental pour assurer notre sécurité.

A Haudivillers, nous avons pu largement solliciter nos agents communaux qui, lors des épisodes neigeux à répétition, n'ont pas compté leurs heures pour dégager nos routes et nous n'avions plus qu'à donner quelques coups de pelles pour dégager notre accès à la maison.

Ce travail qui avait très bien été anticipé, a été largement salué par nos habitants et également par les habitants des villages voisins passant par Haudivillers.

C'est vrai que le 31 janvier à 5 heures du matin, je me demandais bien comment j'allais pouvoir rejoindre Beauvais avec les 15 cm de très belle neige qui venait de tomber. En ouvrant mes volets, quelle ne fut pas ma surprise de voir un gyrophare orange au milieu du champ de neige couvrant la route de Fouquerolles à Haudivillers. Une lueur orange... et une lueur d'espoir de pouvoir passer pour rejoindre la route départementale probablement dégagée.



Prenant mon courage à deux mains, sans oublier ma pelle et mes bottes, je me suis lancée dans l'aventure... Elle fut brève car, arrivée au stop de la rue de la Comté, un mur de neige m'a bien vite arrêtée. Ni une, ni deux, la pelle à la main, j'entreprends d'essayer de dégager un passage. Bon, pas si simple finalement, il y en avait quand même une belle quantité ! Puis une lueur de phares... et oui Jacky et Vincent, sans attendre, sont venus me déblayer le passage... La route Haudivillers-Fouquerolles était à 5h30 parfaitement nettoyée.

Un grand bravo à tous deux pour leur réactivité, leur engagement et leur volonté à assurer un service auprès des habitants jusqu'au cœur d'une belle nuit enneigée... un instant de vie hors du quotidien et probablement pour eux la satisfaction d'un travail utile au service de tous.



## Trottoirs ou crottoirs ?

Avant, c'était à Paris.

On ne pouvait marcher sur les trottoirs parisiens qu'en slalomant entre les déjections canines, les yeux accaparés à scruter l'état du macadam et à calculer où poser ses souliers.

Maintenant, c'est terminé. Les propriétaires d'un chien se sont civilisés et ramassent les déjections de leur animal. Les trottoirs parisiens sont redevenus propres.

Mais pas chez nous, à Haudivillers.

En particulier, le trottoir rue de l'Eglise, côté des numéros pairs, précisément entre l'étude de notaire et le monument aux morts, est jonché de crottes de chiens. Des petites et des grosses, de couleur chocolat noir ou caramel au lait, en gros tas ou en pointillés, des molles et des moulées et beaucoup sont étalées, écrasées par les semelles de promeneurs probablement très en colère. Ce trottoir est une véritable exposition permanente de crottes de différents chiens.

Abandonner ces déjections canines est certes verbalisable (68€), mais c'est surtout un manque de civisme et de respect envers les autres villageois. Par exemple envers les parents qui accompagnent



les écoliers, ou bien envers celles et ceux qui promènent leur jeune enfant dans une poussette dont les roues se garnissent de cette pâte collante et puante.

Doit-on installer des caméras de surveillance aux frais des administrés afin de coincer les coupables ? Doit-on aller jusqu'au fichage des chiens et l'analyse ADN des déjections, toujours aux frais des administrés ? Tout de même pas !

Alors, mesdames et messieurs les propriétaires de chiens, ramassez donc «vos déjections» sur les trottoirs, ou bien mieux, promenez vos animaux dans la campagne.

Les haudivilloises et haudivillois vous remercieront.

## AMÉNAGEMENTS

### Une barrière autour de l'aire de jeux



Comme nous l'avons déjà évoqué dans un précédent bulletin, une aire de jeux pour les enfants a été implantée sur la place communale. Cet aménagement a été réalisé par la société Proludic.

Pour le sécuriser, nos employés communaux ont installé une clôture de 1 mètre de hauteur avec un portillon d'accès. Ainsi les enfants peuvent utiliser les jeux sans qu'ils soient souillés par les animaux divagants.

Vous avez également pu remarquer que cette aire a été complétée par l'ajout d'une allée périphérique



en sable gravillonnée, facilitant ainsi la surveillance parentale sans être obligé de pénétrer dans l'enceinte proprement dite.

Ce magnifique équipement fera l'objet d'une inauguration en présence des acteurs qui ont contribué à son financement et à son élaboration.

A présent nous souhaitons bon amusement à nos jeunes dont certains, attirés par ces attractions, n'ont pas attendu la fin des travaux pour tester ces jeux attrayants.

# SÉCURITÉ

## Des locaux pour les armoires électriques et pour l'eau

En 2018 nous avons eu la mauvaise surprise de voir notre place communale squattée, entraînant le stationnement de véhicules accompagnés de caravanes.

Afin d'éviter que cette situation ne se renouvelle, nous avons, dans un premier temps, décidé de protéger les accès à l'énergie électrique ainsi qu'à l'eau potable.

C'est ainsi que nos employés communaux, encore eux, ont construit un local au fond de la place communale pour maîtriser l'accès au courant électrique et ainsi en sécuriser l'utilisation. Prochainement une entreprise spécialisée va procéder à sa mise aux normes électriques, tant pour l'usage des forains que domestique.

Quant à l'accès à l'eau potable, Jacky et Vincent ont procédé aux modifications suivantes : le regard de puisage de l'eau n'est plus à la vue du public et l'accès à l'eau courante n'est possible que si la vanne le permettant est actionnée de l'intérieur d'un local. Celui-ci est aménagé sous un angle de la salle Monique de l'Odéon et permet également d'accueillir le matériel utilisé pour l'entretien de la salle.

Dans un deuxième temps, l'accès à la pelouse de la place communale sera restreint par des dispositifs dont certains seront amovibles. Leur définition n'est pas encore totalement figée.



# ÉVÈNEMENTS

## La cérémonie du 11 novembre, centenaire de la guerre 1914-1918



*Le 11 novembre 1918 les autorités Françaises et Allemandes signent la fin d'un conflit de plus de quatre ans, entraînant une liesse générale mais aussi de l'incrédulité sur le front.*

*En ce matin du 11 novembre 1918, le président de la République, Raymond Poincaré, attend la visite de Georges Clemenceau. Entre Poincaré et Clemenceau, les relations sont houleuses. Mais, en ce jour particulier, les deux hommes doivent s'entendre pour annoncer la nouvelle aux Français. Depuis l'aube, ils savent tous les deux que, dans un train stationné en forêt de Compiègne, l'armistice vient d'être signée. La guerre la plus effroyable touche à sa fin.*

Cette année la commémoration du 11 novembre a pris une dimension spécifique dans notre commune avec l'exposition principalement présentée par l'association Haud'Histoire.



A 15h30, face à la mairie, la fanfare municipale sous la direction d'Alain Hullot, a joué les hymnes en mémoire des combattants devant M. le Sénateur Olivier Paccaud, M. le Maire, les élus du Conseil municipal et tous ceux qui sont venus participer à la cérémonie de commémoration de la fin de la 1ère guerre mondiale.

Accompagné des pompiers du Centre de Première Intervention du village, dirigé par Dominique Cressent, le cortège s'est rendu au monument aux morts où M. le Maire a fait respecter une minute de silence en mémoire des disparus ayant obtenu la mention « Mort pour la France ». Nos écoliers ont largement contribué à honorer chaque combattant inscrit sur le monument aux morts de notre village par le dépôt de compositions florales qu'ils avaient confectionnées aux couleurs de la France.





Le cortège s'est ensuite rendu au cimetière où sous une pluie battante la commémoration s'est poursuivie accompagnée d'un dépôt par les enfants de petites gerbes de fleurs réalisées par l'association Haud'Histoire sur chacune des tombes de soldats morts pour la France.

De retour à la salle Monique de l'Odéon au rythme de la marche militaire, un discours a été lu par M. le Maire puis par M. Paccaud. La fanfare a repris quelques morceaux de musique, puis les enfants ont entonné la chanson Le Soldat. Les applaudissements nourris de l'assemblée présente ont largement salué l'honneur porté à l'occasion de ce Centenaire de la fin de la 1ère guerre mondiale.

Ce temps de partage s'est poursuivi dans un moment de convivialité offert par la municipalité.



## Le colis des aînés

Comme les deux précédentes années, juste avant les fêtes, la traditionnelle remise de colis par la municipalité aux seniors, a eu lieu le samedi 15 décembre à la salle polyvalente.

Au total 145 colis ont été remis. Ils agrémenteront les fêtes de fin d'année.

Après le bref discours de Monsieur le Maire, ses vœux de santé et ses souhaits d'un Joyeux Noël pour tous, c'est autour d'un goûter, organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qu'élus et aînés ont partagé ensemble douceurs sucrées, café, chocolat, cidre et crémant. Chacun a pu danser sur la musique et les airs de chansons interprétés par « Aline et Christophe », avec le plaisir de retrouver des souvenirs de jeunesse.



A l'issue de cet agréable moment de convivialité, chacun est reparti avec son colis bien garni.

Alors rendez-vous pour fin 2019 ?

## Le marché de Noël 2018

Le marché de Noël a rencontré encore cette année un très beau succès, vous avez pu y trouver des savoir-faire divers et variés parmi la trentaine de marchands que l'on a plaisir à revoir pour les habitués et à accueillir pour les nouveaux venus qui reviendront volontiers au prochain Marché de Noël.

En effet, les exposants nous adressent à chaque fois leurs compliments pour l'accueil et leur satisfaction quant à l'ambiance et la convivialité qui règnent et qu'ils ne trouvent pas ailleurs, nous disent-ils. Ces compliments font plaisir à entendre et nous encouragent à poursuivre l'animation du village avec enthousiasme et dans l'innovation.

Les visiteurs ont été très nombreux tout au long de la journée notamment à l'ouverture du marché avec le concert de l'Harmonie Haudicœur accompagnant les enfants des écoles et les maîtresses qui ont préparé des chants de Noël pour le plaisir des parents et de nous tous. Nous les remercions vivement.

Cette année, toute l'équipe de la commission Fêtes et Cérémonies en association avec l'équipe HaudiCom s'est attachée à l'installation des barnums, avec un sérieux coup de main du Conseil municipal.

En effet, l'achat d'un très grand barnum par HaudiCom a permis de couvrir entièrement et de chauffer le marché de l'entrée par la maison du Père Noël jusqu'à la buvette et la restauration en permettant de communiquer avec l'intérieur de la salle, grâce au sas réalisé par le personnel communal.

Le Mystérieux Père Noël nous a fait l'honneur de sa présence tout au long de la journée pour poser pour la photo avec les enfants.

L'atelier Gâteaux Sablés organisé par le boulanger de Rochy Condé a été très fréquenté par les enfants heureux de réaliser des sablés de formes diverses et variées qu'ils ont dégustés.

La tartiflette maison, les huîtres et les crêpes préparées par toute l'équipe ont été appréciées de tous. Et les amateurs de vin chaud ont été heureux de trinquer entre amis et en famille, avec ce breuvage excellent.

Toute l'équipe de la commission de la Fête communale et Cérémonies vous remercie pour votre participation, et nous vous attendons l'année prochaine pour d'autres belles surprises.

Catherine Dachon





## L'Arbre de Noël des enfants

C'est dans une ambiance festive que Monsieur le Maire, les conseillers(es) et les membres de la Commission des Fêtes et Cérémonies ont accueilli ce dimanche 16 décembre les enfants accompagnés de leurs parents et parfois grands-parents à l'Arbre de Noël communal.

Dans une salle joliment décorée, confortablement installés les spectateurs ont assisté au spectacle qui leur était proposé par CATHY MINY «Une journée sans les parents» (mini comédie musicale loufoque).



C'est une scène qui a fait à la fois participer les enfants, jouer de la musique (à chaque question une réponse en chanson, avec les répliques du



public), voire-même participer les spectateurs. Rires, cris, applaudissements ont ponctué ce beau spectacle.

Enfin, l'heure est arrivée pour accueillir celui que tous attendaient... le Père Noël !

Facétieux, le Père Noël est arrivé. Un grand moment d'étonnement pour les petits, de la joie et de l'excitation pour les plus grands car il n'était pas venu les mains vides..., mais pour offrir le contenu de son panier chargé de bonbons et prendre place dans son fauteuil.

La distribution des cadeaux offerts par la municipalité a pu commencer par les plus jeunes nés en 2018 pour s'achever par les grands nés en 2007 soit au total 91 jouets. Le Père Noël a été très sollicité pour des photos.

L'après-midi festif s'est achevé autour d'un goûter offert à tous par la commune.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.



# Les vœux du Maire

Ils sont venus, ils sont tous là...



... nos élus, nos villageoises et villageois, les enseignantes, les maires des alentours, les représentants des forces de l'ordre et, pour la première fois réunis à Haudivillers, Caroline Cayeux, Présidente de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Anne Fumery, Conseillère départementale, Olivier Paccaud, Sénateur, Olivier Dassault, Député de l'Oise, Marie-Claude Devillers, Présidente du Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire, preuve de leur intérêt pour notre commune, de leur

implication dans la vie de notre village et de leur soucis d'entretenir et de préserver notre bien vivre ensemble si cher à notre Maire.

Après le discours de vœux de Sylvain Frenoy, concis et complet en remerciements, rétrospective de l'année 2018 et énumération des projets 2019, Olivier Paccaud et Anne Fumery annoncent notamment le financement de notre city stade qui sera réalisé en 2019, Caroline Cayeux puis Olivier Dassault nous confirment leur total soutien.

Sous les chaleureux applaudissements, Sylvain Frenoy invite l'auditoire à partager le pot de l'amitié.

Un grand moment pour des vœux bien sincères.



# LE COIN DES ENFANTS

## L'hiver dans la classe des petits-moyens

Notre thème de la période...l'hiver!

Des couronnes des rois givrées, des albums autour de la neige, du froid et des vêtements d'hiver mais aussi des comptines frileuses; les petits-moyens ne se sont pas ennuyés! Et, ils ont même pu profiter de la neige qui s'est invitée à plusieurs reprises.



## BIENVENUE AU POULAILLER



*Afin de leur préparer un petit nid douillet, nous leur mettons de la paille, du blé, des épluchures, et de l'eau.*

*Pour la nouvelle année, nos poussins ont reçu un nouvel habitat.*



*Merci à Jacky pour la rénovation du poulailler et la création du petit tunnel.*



*Merci à Sandra qui nous a offert ce joli poulailler.*



PIC-COLLAGE

La classe des Moyens/Grands est ravie de présenter son élevage de poussins. 🐣



**Apprendre à prendre soin de nos poussins.**

**Leur apprendre à picorer et à boire.**



**En couveuse, durant 21 jours.**



**Leur créer un petit nid douillet.**



**Les observer grandir, évoluer et noter sur le calendrier chaque avancée.**

**Voici Éclair...**



**...et ses 3 frères : Au chocolat; Au nutella; Au coca.**

**C'est un vrai bonheur.**



PIC-COLLAGE

**Jolis jeux de mots, n'est-ce pas?**

# NOTRE VILLAGE

## Exposition et sortie scolaire sur la Grande guerre

Exposition des 10 et 11 novembre 2018



Nous avons organisé une exposition les 10 et 11 novembre 2018 dans le cadre des cérémonies du centenaire de l'armistice marquant la fin de la Grande guerre. La mise en œuvre de cette initiative repose préalablement sur un gros travail de recherche aux archives départementales pour identifier les victimes et anciens combattants. Il a fallu ensuite mettre à jour le plan du cimetière d'Haudivillers afin de repérer les tombes adéquates.

Notre démarche d'associer les élèves du regroupement scolaire a permis aux enfants de déposer des fleurs au monument aux Morts puis de nous rendre au cimetière et déposer des fleurs sur les tombes repérées à l'aide d'un fanion bleu-blanc-rouge.



Nous sommes ensuite revenus à la salle Monique de l'Odéon en compagnie de l'Harmonie Haudicœur, des élus municipaux et des personnes qui étaient venues au cimetière.

Nous avons ainsi présenté notre exposition installée dès le 10 novembre qui avait déjà été visitée par un bon nombre d'Haudivillois avec lesquels nous avons eu des échanges sympathiques et intéressants.

Au cours de ces deux journées, chacun a pu déguster la soupe telle qu'elle était préparée pour les « Poilus ». Nous avons pensé que cette initiative originale complétait pertinemment la visite de l'exposition et qu'elle illustre également le quotidien de nos glorieux combattants.

### Sortie scolaire à Albert le 30 novembre

Nous avons accompagné et participé financièrement et de manière significative à la sortie des élèves du regroupement scolaire sur les sites d'Albert (80).

Au programme :

- Visite du musée d'Albert qui présente, dans une galerie de 250 m de long et de 10 m de profondeur, les éléments concernant le quotidien des soldats ;
- L'imposant trou de mine provoqué par un engin explosant sous les lignes allemandes à partir d'une galerie creusée par des mineurs gallois ;
- La nécropole d'Ovillers, cimetière anglais où reposent 2477 soldats inconnus ;
- Le Mémorial de Thiepval pour honorer la mémoire de 72244 soldats morts au champ d'honneur lors d'une offensive franco-britannique. Nous en avons profité pour faire un arrêt à la boutique pour que les enfants, qui le souhaitent, puissent acheter quelques souvenirs ;
- Le mémorial dit « Terre-neuvien » qui rappelle au souvenir la bataille de Beaumont-Hamel du 1er juillet 1918 au cours de laquelle 801 soldats sur 865 engagés ont perdu la vie ;
- Sur le chemin du retour, arrêts aux cimetières militaires Français et Allemands.

En bonne partie grâce au travail préparatoire des institutrices, les enfants ont paru très intéressés par le déroulement de la journée.



# PORTRAIT

## Un Haudivillois navigateur ... de Gibraltar à la Martinique

Patrick Rivolier qui n'est pas issu d'une famille de marin, a la passion de la mer depuis qu'il a découvert la voile en 1995. C'est un copain, Daniel, qui l'initie au bateau à voile à Saint-Valéry-en-Caux en Normandie. Un mois plus tard, il s'inscrit dans un club de voile au plan d'eau du Canada à Beauvais, ensuite amarre lui aussi son voilier à Saint-Valéry-en-Caux, puis à la Rochelle et actuellement dans le Sud au Cap d'Agde.

Sa passion va le conduire à entreprendre la traversée de l'Atlantique avec un couple d'amis. A 64 ans, Patrick se lance dans cette superbe aventure. C'est à bord d'un catamaran de 12,50 m de long sur 7,50 m de large avec 102 m<sup>2</sup> de voilure qu'il prend place. Nous sommes le 18 novembre 2018. Le départ est prévu pour le 19 mais un fait inattendu vient bousculer le calendrier. La valise de Patrick n'est pas au rendez-vous. Nous y reviendrons plus tard.



en Bretagne. Ce sont des mises en situation en haute mer. Il faudra se débrouiller, être capable de réparer les avaries, les pannes, de faire face à une éventuelle tempête, de soigner les « bobos » ... Face à ces situations, il ne faudra pas paniquer. Se préparer est donc primordial nous confie Patrick, préparer son mental et prévoir sa sécurité. Il s'agit de vivre dans un espace réduit avec pour seul horizon, la mer.

Patrick est prêt. Avant le départ, il faut dresser la liste des provisions, de la soupe en brique, de la viande sous vide, de quoi fabriquer du pain ... Les aliments sont conservés dans la cale. Un réfrigérateur sur deux a fonctionné afin de privilégier l'électronique de bord. Il n'y a eu qu'une seule escale. Et puis, il y a eu la pêche, des dorades coryphènes dont la chair est délicieuse. Ce poisson, à la peau fort colorée, devient blanc quand il ne vit plus. C'est extraordinaire ! Il ne faut pas oublier l'approvisionnement en eau et le chargement des batteries au maximum. L'électricité doit être consommée de façon optimale.

Le jour J est arrivé ... Patrick part de Paris, en avion via Casablanca. L'embarquement est prévu à Gibraltar pour une arrivée au port « Le Marin » en Martinique, avec une escale à Lanzarote dans les îles Canaries. Le retour à Haudivillers est prévu pour les fêtes de Noël. Patrick a soigneusement préparé sa valise avec son nécessaire (vêtements pour le froid, pour le chaud, médicaments) mais celle-ci manque



Tout d'abord, revenons sur la motivation de Patrick à entreprendre ce voyage. Il rêve de traverser l'Atlantique, mais il ne peut le faire seul. C'est alors qu'un couple d'amis lui propose de parcourir cet océan au départ de Gibraltar. Son épouse, Martine, le soutient non sans appréhension, car il s'agit d'un voyage de presque un mois sur l'océan. Mais pas d'hésitation. Il faut maintenant se préparer car partir 28 jours dont 21 sans voir la terre, ce n'est pas une mince affaire. Martine et Patrick entreprennent un stage de survie et de 1er secours à Concarneau,

à l'appel. Impossible de partir sans elle. Finalement, il faudra aller la récupérer à Santa Cruz de Ténérife qui sera le point de départ pour le grand large. Ils inscriront sur le quai, « Mojito 2018 », Mojito c'est le nom du bateau. Tous les équipages – et ils sont peu nombreux- qui font la traversée de l'Atlantique à la voile et débarquent sur l'île laissent trace de leur passage sur le ponton par une inscription et aussi par un dessin.



En attendant, Patrick achète à Gibraltar de quoi se vêtir. Ouf, la valise est retrouvée mais au bout de deux semaines. Le départ est ainsi retardé. La tempête arrive, impossible de partir. Ce n'est que le 26 novembre que le bateau, avec son équipage, prendra la mer. Ce contretemps est contrariant, car le retour s'en est trouvé différé également et passer Noël en famille est compromis. Ce sont les aléas mais le voyage va être si mémorable et excitant de par les rencontres que l'incident est oublié.

Patrick en prend plein les yeux, les couchers de soleil, les dauphins, une baleine qui sortira plusieurs fois de l'eau et qui les accompagnera durant plusieurs heures, les exocets appelés aussi poissons volants dont un viendra frapper une nuit, avec surprise, son cou. Ceux-ci heurtent le bateau et échouent à bord. Les poissons volants qui ont de larges nageoires formant de véritables ailes –une photo a été prise- en règle générale ne se mangent pas.

La communication s'établit par satellite avec des messages courts indiquant la longitude et latitude de leur position. Chaque jour, Martine les suit à l'aide de deux logiciels qu'elle interroge. Elle localise leur trajet, leur envoie des infos sur l'exactitude du cap à suivre et les informe de la prévision météorologique, important pour prendre la meilleure trajectoire. C'est sa façon de participer à cette aventure. Pas d'échange téléphonique, les liaisons sont difficiles.

Sur le catamaran, par temps de houle, chacun s'attache, surtout la nuit. Les quarts sont définis et nos navigateurs, à tour de rôle, tiennent la barre. Cependant, le petit déjeuner se prend en

commun. Le pilote automatique est allié parfois bien apprécié. Durant tout leur périple, ils ne croiseront qu'un seul bateau, étonnant !

C'est koh lanta tous les jours ! La traversée va leur réserver quelques surprises à bord, des soucis techniques, précise Patrick. C'est la réparation d'un hublot. Penché, la tête en bas, Patrick tient les pieds de son coéquipier, dangereux mais pas moyen de pratiquer autrement. Le hublot, réparé par un moyen de fortune, tiendra durant tout le voyage. Et puis, il y a une des voiles qui s'est arrachée et s'est prise dans les hélices du bateau. Il a fallu plonger pour dégager la voilure. C'est aussi la rencontre avec un requin.

Sur les nombreuses photos prises durant le voyage, des cordages de couleur sont étalés sur le pont. Patrick nous explique ce qu'est une « drisse » pour monter la voile et « l'écoute », pour border, tendre la voile.

Les journées s'écoulent entre la navigation, garder le cap et les loisirs, les jeux de cartes, le bricolage, des pièces qui cassent et qu'il faut réparer, la vaisselle qui tremble lorsque les vagues montent jusque 4 m de hauteur, les repas à préparer ... La douche se prend à l'eau froide et la sieste est de mise. Au fil de la traversée, la fatigue se fait ressentir. Patrick nous livre qu'il n'est pas facile de vivre sur une surface limitée. Et puis, il y a le bruit constant de la houle qui frappe le bateau. Il est impossible de dormir si ce n'est qu'avec des boules Quiès. Patrick nous avoue qu'il a eu le « mal de mer » la première journée -tenir sur un catamaran, ce n'est pas pareil que tenir sur un voilier monocoque- mais

il a échappé au « mal de terre » quand il a de nouveau foulé la terre ferme. Par sécurité, et par mauvais temps, Patrick revêtra sa combinaison étanche et son gilet de sauvetage.

A la question de ce qui lui a manqué le plus, Patrick répond : « c'est ma famille ». Il ne s'endormait pas sans regarder des photos qu'il avait pris soin d'emporter.

Le voyage arrive à son terme. La terre ferme est annoncée. A leur arrivée à la Martinique, l'équipage est heureux d'être arrivé « à bon port ».

Patrick a tenu un carnet de bord, offert par Martine. Au total, ce sera 4 019 milles marins, soit environ 7 443 kilomètres que Patrick aura parcourus en 756 heures avec pour compagnie, la mer.

Ce que Patrick retient de cette expédition sur l'océan Atlantique, c'est l'assurance de pouvoir poursuivre sa passion. C'était un rêve, je l'ai réalisé, c'est super ! s'exclame-t-il. Il ne remerciera jamais assez Martine qui l'a



encouragé malgré ses craintes et l'a suivi tout au long de la réalisation de son rêve. Alors, il est prêt à braver de nouveau la mer (hic) et cette fois-ci avec son épouse. Son prochain projet est de partir avec Martine en Croatie pour au moins 1 à 2 mois au rythme du vent et des courants.

Interview réalisé par Martine Hummel et Lysiane Marchadour

## VIE PRATIQUE

### Zéro pesticide

Depuis le 1er janvier 2019, la loi Labbé s'applique à tous les particuliers sur l'ensemble du territoire. Cette loi interdit l'achat, la détention et l'usage de tous les produits phytosanitaires de synthèse dans les jardins, les espaces végétalisés et les infrastructures.

C'est mieux pour notre santé.

Dans le cas d'Haudivillers, nous devons garder à l'esprit que l'eau de nos robinets est pompée dans la nappe phréatique située sous notre village. Son alimentation se fait notamment par infiltration à travers nos sols.

Nous avons tous, absolument tous, grand intérêt à faire le maximum pour préserver la qualité de notre eau. Pour l'instant, elle est très saine à boire et pour cuisiner. Mais cet équilibre est extrêmement fragile et dès maintenant nous devons adopter une attitude de grande vigilance.

Une campagne nationale est lancée.

Bientôt, à partir d'avril, les solutions alternatives et les bonnes pratiques nous seront communiquées notamment par voie de presse écrite.

Nous les attendons impatiemment.





PREFET DE L'OISE

## Conseils pratiques en matière de dépannage à domicile

Le dépannage à domicile peut être à l'origine de problèmes pour les consommateurs. Souvent, il s'agit de trouver un dépanneur dans l'urgence et les professionnels indécats peuvent en abuser. Il faut toujours être vigilant, bien s'assurer que l'urgence est réelle et savoir que des obligations d'information s'imposent aux professionnels.

Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pratiques avant de faire appel à un professionnel :

- **Méfiez-vous des tracts publicitaires** lapidaires, donnant peu d'informations sur les principales caractéristiques du service proposé ;
- **Soyez prudent à la lecture d'une publicité ou d'une documentation commerciale se prévalant de la caution d'un service public**, en effet, ne lui accordez pas automatiquement crédit ;
- Exigez la communication, préalablement à la réalisation de tous travaux, d'un **document écrit** contenant les informations suivantes :
  - les taux horaires de main-d'oeuvre TTC ;
  - les modalités de décompte du temps passé ;
  - les prix TTC des différentes prestations forfaitaires proposées ;
  - les frais de déplacement, le cas échéant ;
  - le caractère payant ou gratuit du devis, et, le cas échéant, le coût d'établissement du devis ;
  - le cas échéant, toute autre condition de rémunération.
- **Demandez à l'entreprise le prix des pièces** qui seront remplacées pour éviter d'éventuelles surprises ;
- Pour toute prestation d'un montant supérieur à 150 euros TTC , n'oubliez pas de demander un **état des lieux ou de l'appareil**, de manière à avoir une vision précise des réparations à faire réaliser ;
- Pour toute prestation d'un montant supérieur à 150 euros TTC , sauf urgence absolue, **exigez un devis** de la part du professionnel, cela vous évitera toute mauvaise surprise quant au prix à payer une fois les travaux réalisés.
- Un professionnel vous suggère de réaliser des travaux qui ne semblent pas urgents ? Prenez le temps de réfléchir et ne donnez pas votre accord trop rapidement. Pensez au fait que vous bénéficiez d'un délai de réflexion pour toute prestation que le professionnel vous propose en sus de celles que vous lui avez demandé de réaliser en urgence.

En cas de litige avec un professionnel indécats, vous pouvez saisir les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations de l'Oise dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Direction Départementale  
de la Protection des Populations (DDPP)  
Avenue de l'Europe  
B.P. 70 634  
60 006 BEAUVAIS CEDEX  
Tél. : 03.44.06.21.60  
Mél : [ddpp@oise.gouv.fr](mailto:ddpp@oise.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public : de 09h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00  
Permanence consommateurs, sans rendez-vous :  
les lundis et mercredis de 09h30 à 11h30.



# LES ELECTIONS EUROPÉENNES 2019

Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe éliront leurs représentants au Parlement européen pour les cinq années à venir.

La tâche des 750 députés sera de bâtir les textes de lois appliqués par les 27 états de l'Union Européenne.

En FRANCE, le vote aura lieu le dimanche 26 mai 2019

Nous devons élire 79 députés européens.

Il s'agira des neuvièmes élections Européennes depuis le premier vote au suffrage universel direct en 1979.

Pour pouvoir voter, il faut être Français, être âgé d'au moins 18 ans et jouir de ses droits civiques et politiques.

Les citoyens européens vivant en France (domicile réel ou résidence continue) peuvent également participer à l'élection des représentants français. Ils doivent être âgés d'au moins 18 ans, jouir de leurs droits civiques en France et dans leur pays d'origine et être inscrits sur une liste électorale complémentaire dans leur commune de résidence. Ils doivent en outre s'engager à ne voter qu'en France.

Dans les deux cas, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Vous pouvez encore vous inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

L'inscription peut se faire en ligne sur le site (<https://www.service-public.fr>) ou directement en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété accessible à l'adresse

([https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_12669.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12669.do))

Vous pouvez également envoyer votre demande d'inscription par correspondance en l'adressant à la mairie avec la photocopie de votre pièce d'identité, un justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété.



## Des lettres types gratuites et personnalisables sur Service-public.fr

Des lettres types gratuites et personnalisables sur Service-public.fr

Demande de congé parental dans le secteur privé ou dans la fonction publique,

notification de départ à la retraite du salarié,

lettre de démission du salarié,

attestation d'hébergement ou encore attestation sur l'honneur.

Vous avez besoin de rédiger une lettre ou une attestation pour effectuer une démarche ?

Savez-vous que vous pouvez utiliser des lettres-types gratuites et personnalisables depuis le site internet Service-public.fr ?

## Les eaux usées traitées avant d'être rejetées en milieu naturel

L'évacuation et le traitement des eaux usées fait partie des responsabilités des propriétaires d'habitation. L'assainissement a pour fonction de collecter les eaux usées, puis de les débarrasser des pollutions dont elles sont chargées avant de rejeter l'eau ainsi traitée dans le milieu naturel.

Cette obligation peut être observée sous un angle sanitaire mais aussi éco-responsable, et nous nous devons de la respecter d'autant plus que le cadre réglementaire s'avère de plus en plus strict !

Elles comprennent notamment les eaux ménagères en provenance de la cuisine et/ou de la salle de bain, mais aussi les eaux de machines à laver. Il s'agit d'eaux chargées en détergents, en produits d'entretien divers et autres débris organiques en tous genres.

Les eaux domestiques doivent être traitées avant de reprendre leur place dans le cycle naturel et rejoindre la nappe phréatique dans laquelle nous puisons pour nous alimenter en eau potable... Vous comprenez pourquoi elles ne peuvent pas être évacuées sur le trottoir ou dans le caniveau.

A Haudivillers, nos habitations ne sont pas desservies par le service public d'assainissement, aussi elles doivent être équipées d'un système de traitement des eaux usées domestiques installé sur la parcelle. On parle dans ce cas d'assainissement non-collectif. Ce système

individuel est constitué d'une fosse toutes eaux ou septique où sont récoltées les eaux usées qui sont ensuite épandues dans le sol. Le système doit se situer à au moins 3 mètres d'une route ou des arbres, à 5 mètres de l'habitation et à 35 mètres d'un puits, d'une source ou d'un forage d'eau potable.

La loi du 3 janvier 1992 a prévu que les communes doivent disposer d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) dont le rôle est de s'assurer de la conformité des installations individuelles. Depuis le 1er janvier 2006 notre commune a délégué la gestion de ce service à la Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis puis aujourd'hui à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Le SPANC se rend chez vous pour vérifier votre système. Si l'installation est déficiente, vous devrez à vos frais la remettre en conformité. La réglementation impose de faire vidanger périodiquement l'installation : tous les 4 ans pour les fosses toutes eaux ou septiques.

Lors de la vente d'une habitation raccordée à un système non collectif, le vendeur a l'obligation de joindre au dossier technique des diagnostics, un état de l'équipement d'assainissement individuel datant de moins de 3 ans.

Et à noter pour finir, que si l'assainissement a été mis en place c'est dans l'objectif de prévenir plusieurs types de risques, tout autant sur le plan sanitaire qu'environnemental.

## DIVERS

### L'arrivée du printemps ...

C'est la saison que nous attendons tous pour pouvoir se vêtir plus légèrement et profiter des jours qui rallongent. Les fêtes de Noël et du Jour de l'An sont passées. L'hiver ferme ses portes et l'été chaud que nous attendons tous ne pointera son nez qu'en juin.

La pluie glaciale et le vent, la neige et le verglas font place au soleil un peu timide et au ciel bleu clair. L'ensoleillement et la chaleur progressive du soleil font renaître la nature.



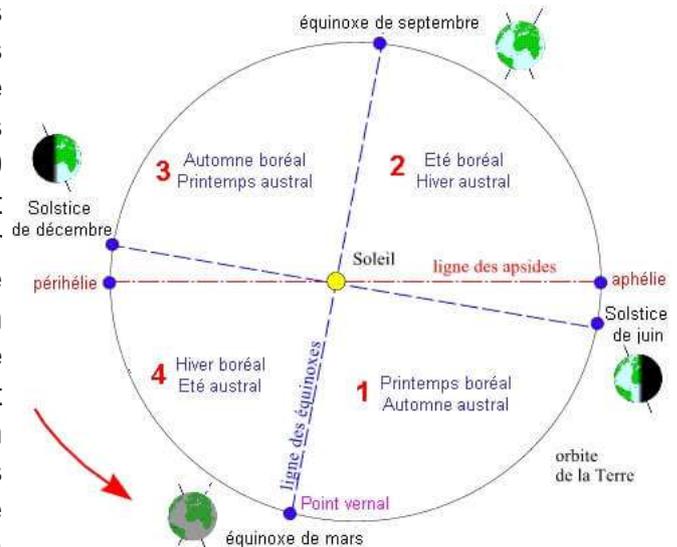
Celle-ci se réveille et reprend ses droits. Les arbres et les haies prennent de nouveau de l'embonpoint et verdissent, les arbres fruitiers s'épanouissent, les fleurs ressurent des champs et des plaines, l'hirondelle est de retour.

Mais que signifie le printemps ?

Le printemps se définit de façon météorologique ou calendaire, selon que vous êtes au nord ou au sud du globe. Dans l'hémisphère nord, le printemps comprend le premier et le deuxième trimestre de l'année. Dans l'hémisphère sud, le printemps se place entre le troisième et le dernier trimestre de l'année.

Les températures varient à la hausse, faisant place aux températures froides de l'hiver et en attendant celles chaudes de l'été.

Le printemps démarre à l'équinoxe de printemps et se termine au solstice d'été. Mais le printemps ne commence pas pour tout le monde au même moment. C'est selon les pays, les époques et les traditions. En France, les dates choisies sont le 20 ou 21 mars avec une fin le 21 juin. Elles se calent avec l'équinoxe et le solstice. Selon le calendrier iranien -Norouz-, le printemps démarre le 1er jour de l'année. En Russie, celui-ci débute le 1er mars. En Australie et en Nouvelle-Zélande, la date officielle est le 1er septembre. Le calendrier chinois a, quant à lui, fixé le printemps début février avec une fin en avril. Et le calendrier celtique fête le printemps -fête d'Imolc- le 1er février en concordance avec le calendrier astronomique. L'été débute le 1er et non le 21 juin, jour du solstice.



Le printemps voit fleurir des manifestations pour le célébrer. Musicalement, c'est « le printemps de Bourges » ou encore « le printemps des Giboulées », festival de musique rock au Creusot. C'est aussi le printemps des poètes, festival consacré à la poésie.

Un petit retour en arrière ... dans les années 1910, la fête du printemps était célébrée par une réception de la Rose des Roses.

Mais le printemps, c'est aussi les giboulées de mars et la saison des amours. C'est la période de reproduction pour la plupart des animaux.

Et comme dit Aristote ... une hirondelle ne fait pas le printemps !

Martine Hummel



# Recette

## Moelleux aux noisettes avec des pépites de chocolat

### Ingrédients pour 6 à 8 personnes



2 œufs  
115 g de cassonade  
100 g de poudre de noisettes  
50 g de farine  
1/2 sachet de levure chimique

30 g de beurre (demi sel pourquoi pas)  
55 g de crème liquide  
100 à 150 g de chocolat concassé grossièrement



Dans un petit saladier, fouetter les deux œufs avec la cassonade. Ajouter la crème liquide (allégée ou non) la poudre de noisettes, la farine avec la levure puis le beurre fondu. Bien mélanger puis ajouter les pépites de chocolat ou le chocolat haché.

Verser dans un moule graissé ou en silicone. Faire cuire au four à 180° (four préchauffé) pendant 20 minutes environ (tester la cuisson avec la lame d'un couteau, laisser plus longtemps si besoin)

A déguster froid

## Proverbes

### **Un oiseau de mauvais augure :**

une personne qui pense toujours au pire, qui annonce de mauvaises nouvelles.

### **Il y a anguille sous roche :**

il y a quelque chose qui se trame, qui est en train de se passer sans qu'on en soit averti.

Une anguille, cela se faufile, glisse sans bruit et disparaît dans l'eau. Pour l'apercevoir dans la rivière, ce n'est déjà pas facile, mais si en plus elle se tapit dans l'ombre d'un rocher ...

### **Fier / orgueilleux comme un pou :**

très fier. Cette expression vient d'une erreur qui a été faite il y a longtemps.

En ancien français, on appelait le coq «pouil» ou «poul», du même mot latin qui a été donné à la «poule» et le «poulet». Et comme les deux mots «poul» et «pou» se ressemblent beaucoup, on a fini par les confondre.

## Citations

**Lorsque je donne quatre coups de pédale, il y en a trois pour le fisc.**

*Bernard Hinault*

**Le fraudeur fiscal est un contribuable qui s'obstine à vouloir garder un peu d'argent pour son propre usage.**

*Philippe Bouvard*

**Si l'état créait un impôt sur la beauté, je serais exonéré.**

*Sim*

# JEUX - COLORIAGE

## Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué !

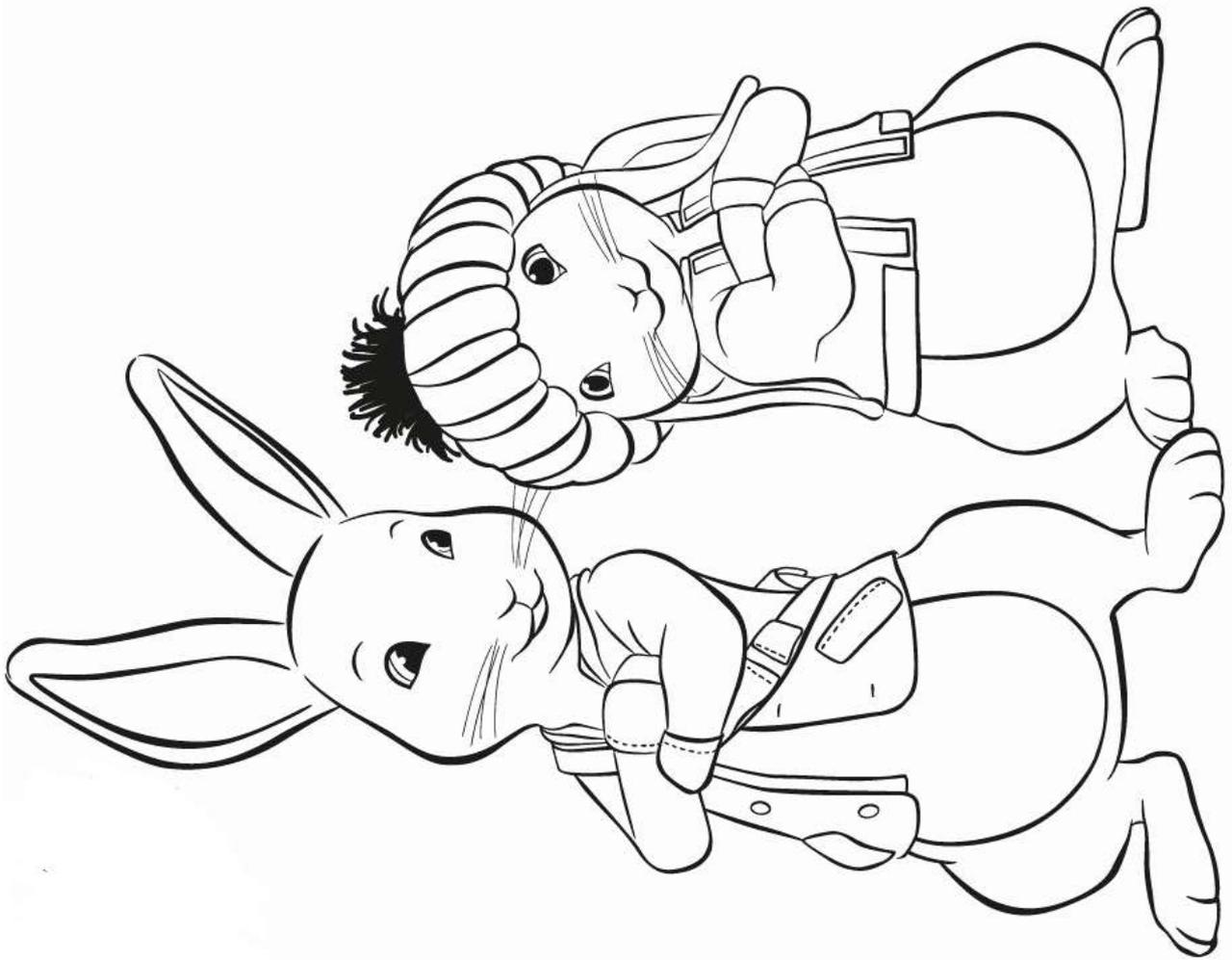
Recette : Prenez un texte connu ou non.  
Remplacer tous les e,E,é,è par 3  
les t par 7  
les s par 5  
les a par 4.  
Un petit dernier pour corser le tout, les b par 6  
minuscule ou majuscule.  
Et le tour est joué..

L3 C0r634u 37 l3 R3n4rd  
M417r3 C0r634u, 5ur un 4r6r3 p3rch3,  
73n417 3n 50n 63c un fr0m493.  
M417r3 R3n4rd, p4r l'0d3ur 4l3ch3,  
Lu1 71n7 à p3u pr35 c3 l4n9493 :  
« H3 ! 60nj0ur, M0n513ur du C0r634u.  
Qu3 v0u5 ê735 j0l1 ! qu3 v0u5 m3 53m6l3z 634u !  
54n5 m3n71r, 51 v07r3 r4m493  
53 r4pp0r73 à v07r3 plum493,  
V0u5 ê735 l3 Ph3n1x d35 h0735 d3 c35 6015. »  
4 c35 m075 l3 C0r634u n3 53 53n7 p45 d3 j013 ;  
37 p0ur m0n7r3r 54 63l3 v01x,  
1l Ouvr3 un l4r93 63c, l41553 70m63r 54 pr013.  
L3 R3n4rd 5'3n 541517, 37 d17 : « M0n 60n M0n513ur,  
4ppr3n3z qu3 70u7 fl4773ur  
V17 4ux d3p3n5 d3 c3lu1 qu1 l'3c0u73 :  
C3773 l3ç0n v4u7 613n un fr0m493, 54n5 d0u73. »  
L3 C0r634u, h0n73ux 37 c0nfu5,  
Jur4, m415 un p3u 74rd, qu'0n n3 l'y pr3ndr417 plu5.  
J34n d3 L4 F0n741n3

## Sudoku

	5	7		4	9		2	3
							1	7
	9		6		1			5
3				5	8			6
	1						8	
8			3	1				2
7			2		4		9	
5	8							
9	2		1	6			3	

		3	4	5				
						1	6	3
				2				9
3				6	7		1	4
7	9							6
1	4	6		5	3			2
6	7				9			
		2	8	3				
					6	8	2	



# Trouvez les 7 différences



Trouvez l'anagramme de chaque mot suivant :

Engager =	Soigneur =	Disjoncteur =
Beau =	Imaginer =	Le club méditerranée =
Chien =	Chicane =	Le commandant COUSTEAU =
PABLO PICASSO =	Crime =	ALBERT EINSTEIN =

# SOLUTIONS

Engager = <b>regagne</b>	Soigneur = <b>guérison</b>	Disjoncteur = <b>jus de citron</b>
Beau = <b>aube</b>	Imaginer = <b>migraine</b>	Le club méditerranée = <b>la mer bleue en direct</b>
Chien = <b>niche</b>	Chicane = <b>caniche</b>	Le commandant COUSTEAU = <b>tout commença dans l'eau</b>
PABLO PICASSO = <b>Pascal OBISPO</b>	Crime = <b>merci</b>	Albert EINSTEIN = <b>Tartine-les bien</b>

1	5	7	8	4	9	6	2	3
4	6	8	5	3	2	9	1	7
2	9	3	6	7	1	8	4	5
3	4	2	9	5	8	1	7	6
6	1	5	4	2	7	3	8	9
8	7	9	3	1	6	4	5	2
7	3	6	2	8	4	5	9	1
5	8	1	7	9	3	2	6	4
9	2	4	1	6	5	7	3	8

9	3	4	5	6	8	2	1	7
2	5	7	4	9	1	6	3	8
8	6	1	2	3	7	5	9	4
3	8	5	6	7	2	1	4	9
7	9	2	1	8	4	3	6	5
1	4	6	9	5	3	7	8	2
6	7	3	8	2	9	4	5	1
4	2	8	3	1	5	9	7	6
5	1	9	7	4	6	8	2	3

## NUMÉROS UTILES



**Pompiers** : 18 ou 112  
**Gendarmerie** : 17  
**SAMU** : 15  
**Hôpital** : 03 44 11 21 21  
**EDF** : 0810 347 948



**www.3237.fr**

# CALENDRIER MANIFESTATIONS

## MARS

**DIMANCHE 10**  - Concert de printemps

**SAMEDI 23**  - Ramassage de printemps

**SAMEDI 30** - 

## MAI

**SAMEDI 25** - 

**DIMANCHE 26**  - Pétanque  
«Ligue contre le Cancer»  
- Élections européennes

## AVRIL

**SAMEDI 13**  - Loto  
Club du 3<sup>ème</sup> âge :  
«les Rencontres»

**SAMEDI 20**  - Chasse à l'œuf  
«Nos Enfants d'Abord»

**LUNDI 22** - Brocante «Odi Jeun»  


**SAMEDI 27** - 

## JUIN

**VENDREDI 14**  
**SAMEDI 15**  - Tournoi de foot

**SAMEDI 22** - Fête de l'été «Odi Jeun»

**DIMANCHE 23** - Pétanque 

**SAMEDI 29** - Spectacle  
«Haudi sur Scène»  


**DIMANCHE 30**  - Kermesse  
«Nos Enfants d'Abord»

Pour la fête communale, rendez-vous le samedi 13 juillet à partir de 16h place communale pour une présentation de vos vélos fleuris qui sera accompagnée d'un petit parcours d'agilité et d'un goûter offert aux enfants participant à cette animation.

Pour la retraite aux flambeaux à 20h30, vous êtes attendus déguisés aux couleurs du 14 juillet !



## JUILLET

**SAMEDI 13** - Fête communale  
**DIMANCHE 14** et cérémonie



**PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ**  
dans la nuit du 30 au 31 mars

## SÉANCES DE CINÉMA RURAL 2019

Les horaires seront confirmés au fur et à mesure.

A priori, la séance commence à 20h00 durant la saison hivernale et à 20h30 durant les beaux jours d'été. Aussi, certaines séances peuvent bénéficier de la projection de 2 films.

**Samedi 30 Mars**

**Samedi 28 Septembre**

**Samedi 27 Avril**

**Samedi 26 Octobre**

**Samedi 25 Mai**

**Samedi 30 Novembre**



## JOURS DE MARCHÉ À HAUDIVILLERS



Le marché se tiendra de 16h00 à 19h00 sur la place du 8 Mai les vendredis suivants :

**15 Mars**

**17 Mai**

**23 Août**

**05 Avril**

**07 Juin**

**06 Septembre**

**19 Avril**

**21 Juin**

**20 Septembre**

**03 Mai**

**05 Juillet**

**04 Octobre**



### AUTO-ENTREPRISE

LES PLAISIRS DU PALAIS

### GLACET GUILLAUME

DEVIS GRATUIT

pâtisserie-traiteur  
photo en sucre cuit

06-86-77-62-04  
N° SIREN 792 785 909  
www.guillaumeglacet@sfr.fr  
www.guillaumeglacet.aepro.fr

**Ac Décor**

Peinture      Décoration  
Ravalement      Vitrerie  
Revêtement sols et murs

6 bis rue Emile hainaut 60510 Haudivillers  
03.44.80.60.93 - 06.20.87.39.12  
ac.decor@sfr.fr



**Aurélien Sorel**

**VIDANGEUR AGRÉÉ**

2016 - 0003  
EARL DU VIEUX MOULIN  
06.07.02.64.33  
sorel.aurelien@orange.fr

**BAR TABAC PRESSE  
LOTO  
HAUDIVILLERS**

Dépôt de pain et viennoiseries,  
gaz, timbres postaux, timbres  
amendes et fiscaux, recharges  
téléphoniques, loto, jeux de  
grattage, journaux, magazines,  
boissons à emporter, vente de  
fromages de chèvre, épicerie de  
dépannage.

Horaires d'ouverture :  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :  
de 7h à 19h30  
Dimanche : de 7h à 12h00



**GARAGE AUTIQUET**

Mécanique - Carrosserie - Peinture  
Vente véhicules neuf et occasions

Réparations toutes marques

18 rue de la poste  
60510 HAUDIVILLERS

Tél/Fax : 03 44 80 40 31  
thierry.autiquet@orange.fr

**GLACET S.A.R.L.**



- Terrassements
- Assainissements
- Démolitions
- Location Pelles et Tracto-Bennes
- Mini-pelle

1, rue de Laversines - 60510 FOUQUEROLLES  
Portable : 06 85 43 95 07  
Tél. 03 44 80 39 09 • Fax 03 44 80 15 02

CONCEVOIR  
CRÉER  
ENTRETIENR



**GAUDION  
PAYSAGE**

Un extérieur qui vous ressemble

www.gaudion-paysage.fr  
03 44 07 14 27



**COIFF' STYLE**

Coiffure mixte & Esthétique



03.44.79.13.03  
8, rue de l'église 60510 Oroër

du mardi au jeudi: de 9h à 12h et  
de 14h à 18h30  
le vendredi: de 9h à 18h30 et  
le samedi: de 9h à 17h

**ACHAT - VENTE - LOCATION**

**AGENCE BRESLES  
IMMOBILIER**

www.bresles-immobilier.fr



www.agnetz-immo.fr

**03.44.07.58.01**

**Rédaction**  
Martine RIVOLIER, Denis DEBRYE, Sylvain FRENOY, Corinne CARLO, Susana CLERGET, Lysiane MARCHADOUR, Bernard CLERGET, Martine HUMMEL, Bruno HUMMEL, Geraldine DEGEITERE  
Mise en page : Corinne CARLO et Adrien CLERGET

**FREAKS**

contact@assofreaks.fr  
www.assofreaks.fr